

Les actualités 2021 : ateliers seniors, projets jeunes, Conventions/chantiers citoyens, passeport du civisme, aménagements, projet ruches ...

Le Bus numérique le 21 juin 2021, ateliers Seniors

[bus numerique.pdf](#)



le Bus numérique arrive à Lancé ! Venez à sa rencontre le 21 juin 2021.

Inscription avant le 20 mai obligatoirement

Ayant pour objectif la sensibilisation des Seniors,
si vous êtes intéressés,

**merci de le faire obligatoirement savoir en
Mairie en vous inscrivant auprès de Rachel,
notre secrétaire de Mairie.**

2 ateliers de sensibilisation numérique par jour
accueillant 12 personnes :
le matin de 9h30 à 12h30 et
l'après-midi de 14h à 17h.

Le Bus Numérique est à destination des personnes
débutantes dans le numérique.

LE PROGRAMME :

**la prise en main de l'outil, les premières
pratiques avec la souris, la cyber sécurité, la
prévention aux arnaques, le choix du matériel
la clé USB, les démarches administratives. Le
formateur s'adapte aux demandes des
participants et à leurs niveau.**

Appel à projets Jeunes

<https://www.territoiresvendomois.fr/appel-projets-jeunes-2021>



*Vous avez entre 11 et 30 ans, la communauté d'agglomération
Territoires vendômois a lancé fin février 2021 un appel à projets
concernant les initiatives locales de jeunes pour dynamiser leur
territoire.*

*Cela peut-être un projet : culturel, artistique, musical, sportif,
écologique, économique, solidaire, scientifique...*

Si vous êtes intéressés suivez le lien ci-dessous.

*Vous y trouverez les aides possibles, une fiche d'intention et un
budget prévisionnel à compléter.*

2 Dates limites de dépôt 25/04/21 et 19/09/21.

Une convention « Abeille, Sentinelle de l'environnement »



Dans le cadre du programme Abeilles 🐝 sentinelles de l'environnement porté par l' Union nationale des apiculteurs français (Unaf), trois essaims d'abeilles élisent domicile AUJOURD'HUI dans trois ruches sur notre commune. Michel Prampart apiculteur passionné est notre apiculteur référent de ce programme très engagé dans la protection de la biodiversité. À terme, ses ruches serviront de supports pédagogiques aux enfants des écoles du territoire, mais aussi à des visites pour le plus grand plaisir des adultes.

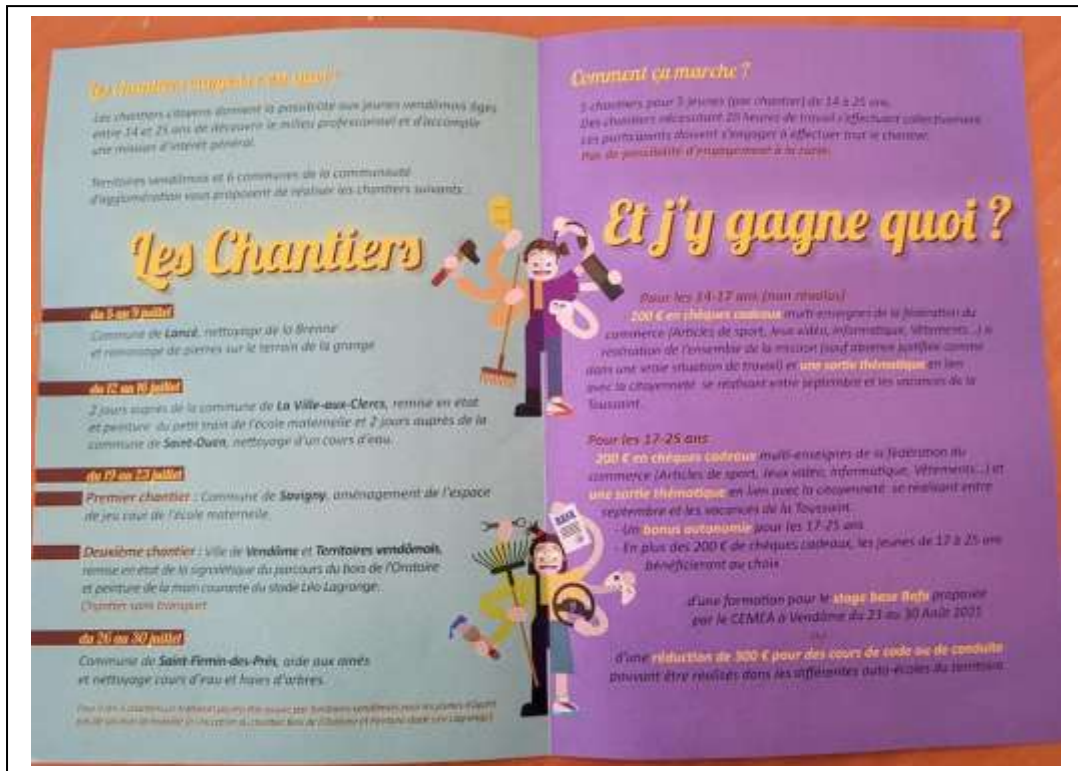
Le passeport du civisme

Jeune citoyen lancé(e), tu veux t'impliquer concrètement dans la vie de ta commune et t'investir dans des projets valorisants, tu as envie de partager des valeurs essentielles comme le respect le partage le civisme, alors le *passeport*

du civisme est pour toi ! Mis en place conjointement par les 4 communes Crucheray, Nourray, Lancé, Sainte- Anne, tu pourras relever ce défi et construire ton expérience citoyenne ! Pour cela nous te proposeront de participer à différentes missions, chacune te permettra de **relever un défi civique et de progresser dans ton parcours de citoyen**. Ces missions pourront être aussi proposées par ton enseignante. Moi, Yann Trimardeau, Maire de ta commune, j'aurais le plaisir de te remettre une médaille citoyenne lors d'une cérémonie officielle si tu valides les étapes de ce passeport.



Les chantiers citoyens



Ces chantiers donnent la possibilité aux jeunes vendômois, âgés entre 14 et 25 ans, de découvrir le milieu professionnel, d'accomplir une mission d'intérêt général, de devenir acteur de leur territoire.

Sur Lancé le chantier citoyen aura lieu du 5 au 9 juillet : il s'agira de nettoyer la rivière la Brenne et du ramassage de pierres sous la grange.

Autre action citoyenne : une aide au permis B pour les jeunes

L'objectif du projet est de :

Participer au financement du permis de conduire des jeunes lancéens en contrepartie d'un engagement solidaire pour une Association ou une action publique locale. Ce dispositif s'inscrit également dans le cadre du permis à 1 €. Le financement concerne exclusivement le permis B.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes lancéens ayant entre 16 et 18 ans, date anniversaire, résidents sur la commune en résidence principale.

Le montant du financement proposé est de 100 € et sera versé directement à l'auto-école après signature de la convention entre le jeune, l'auto-école et la commune. Il n'y a pas de condition de revenu pour l'attribution de cette participation. Il sera demandé un minimum de 30 heures d'engagement du jeune auprès des associations locales. Une formation est prévue au Prévention et Secours Civique de niveau (PSC1). Ce nombre d'heures de formation (7 heures) sera inclus dans le nombre d'heures global. Les heures de participation citoyenne devront être réalisées dans les 12 mois après la signature de la convention. **Un dossier de candidature devra être déposé en mairie.** Une convention tripartite entre le jeune, la mairie et l'Association ou autres devra être signée. (Les parents pour les mineurs) Une convention ne devra être signée qu'avec les auto-écoles de Vendôme.

Les travaux 2021

Sol et fermeture hangar 32 rue Saint Martin

Cour de l'école

Voiries : réfections de la route de **Villethierry et de la Rougerie/le Souchet.**

